



CERTIFICAT DE CONSTANCE DES PERFORMANCES

1220-CPR-1788

Conformément au règlement (UE) 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (règlement Produits de Construction ou CPR), ce certificat est applicable au produit de construction

Pyrolite® 15

Revêtement de mortier pour applications de résistance au feu

Mis sur le marché sous le nom :

PERLITA Y VERMICULITA SLU

Garraf s/n
Polígono Industrial Can Prunera
ES-08759 Vallirana (Barcelona), Espagne

Fabriqué dans le centre de production **Sites de fabrication indiqués dans l'annexe N de l'ETA 17/0661**

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans

L'ETA 17/0661 délivré le 1.08.2017
et
ETAG 018-1 April 2013 et ETAG 018-3 May 2012 utilisées en tant que EAD - art 66(3),

conformément au système 1 pour les prestations indiquées dans l'ETA ont été appliquées et que le contrôle de la production en usine par le fabricant fait l'objet d'une évaluation afin de garantir la **constance des performances du produit de construction.**

Ce certificat a été délivré pour la première fois à la date indiquée ci-dessous et il restera valide jusqu'à sa date d'expiration, sauf s'il fait l'objet d'une suspension ou d'un retrait par l'ITeC, tant que l'ETA est valable et que les conditions de fabrication en usine et le contrôle de la production en usine ne sont pas modifiés de manière significative



Ferran Bermejo Nualart
Le directeur technique ITeC



Notified Body 1220

Date d'émission : **2.08.2017**
Date de modification : **20.05.2020**
Date d'expiration : **1.08.2021**

Pour vérifier la validité du présent certificat, veuillez consulter le site de l'ITeC: www.itec.es